L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 AVRIL 1857.

Imprimé et publié par F. WEISSE & Co., éditeurs-propriétaires: F. WEISSE, S. DUFOUR, [illegible] DUVERGER, S. HARBY. [illegible] Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 9 AVRIL.

Abonnés à la semaine. Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 15 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce Jour.

[illegible]

Affaires du Mexique.

[illegible] constitution du Mexique a été [illegible] les fonctionnaires ont été [illegible] serment à la loi suprême du [illegible]

[illegible]

...rétablissement de la compagnie de Jésus. Cette abrogation, décrétée par le Congrès dans l'exercice de son pouvoir révisionnaire, a été vivement censurée, sans plus de justice que les autres de ce genre. On a cherché à la représenter comme une atteinte portée à la religion et contre les droits de l'Eglise.

"Les graves complications survenues dans les affaires ecclésiastiques ont été portées au comble par une allocution attribuée au Souverain Pontife régnant. Dans cette pièce, les actes du gouvernement et du congrès qui ont eu à intervenir dans la matière, sont réprouvés. Les termes de cette allocution où abondent les faits controuvés et faussement représentés, donnent lieu de croire qu'elle est apocryphe ou que la religion du Saint-Père a été surprise par des renseignements intéressés, inexacts et exagérés.—Authentique ou non, elle n'a aucun caractère officiel et ne peut avoir aucun effet légal. D'ailleurs, le gouvernement qui reconnaît la suprématie du Siège Apostolique, en matières spirituelles, ne reconnaît aucun supérieur dans les affaires temporelles, et sans porter en rien atteinte aux droits de l'Eglise, il soutiendra inflexiblement ceux de la souveraineté nationale."

L'abolition des peines draconiennes décrétées par le gouvernement de Santa Anna contre les délits politiques, la nécessité d'une législation plus douce, le tableau des désordres sociaux et le remède apporté par l'organisation d'un corps de gendarmerie, font le sujet du reste de cette section du message.

FOMENTO.—La vive sollicitude du gouvernement pour les améliorations matérielles, est exposée ici. Chemins de fer, éclairage au gaz, l'exploitation du guano, péages diminués, la capitale sauvée de l'inondation, la formation des colonies modèles, les projets de colonisation, &c., &c., occupent une large place dans le compte-rendu et révèlent que s'il a été beaucoup fait, il reste encore beaucoup à faire.

GUERRE.—Le tableau des actes et des opérations du ministère de la guerre contient l'histoire militaire des expéditions et des sièges de la guerre civile. Le ministère de la guerre commence son exposé aux troubles de Zacapoaxtla, et le termine à la prise de San Luis. L'insurrection du général Uraga y est passée sous silence.

FINANCES. Les recettes de la dernière année montent à une somme approchée de dix millions et demi de piastres; produit des douanes maritimes 7,300,000 piastres;—de la douane de Mexico, 1,700,000 piastres;—du papier timbré, monnaie, contributions, cartes à jouer, etc., etc., 1,500,000 piastres.

Il résulte de l'ensemble de cet aperçu que l'administration des postes a un déficit et que les Etats de la Fédération ont donné plus de dépenses que de recettes.

800,000 piastres ont été appliquées au paiement de la dette anglaise et des conventions diplomatiques.

La dette intérieure continue à être reconnue et à se consolider. Un grand nombre de créanciers, ayant présenté leurs pièces justificatives, leurs créances ont été liquidées ou converties.

Le manifeste rend justice à la loi du 25 juin et la juge sous tous ses points de vue.

Voici comment notre confrère de Mexico apprécie, en terminant son résumé, le manifeste du gouvernement:

Ce message a occupé l'attention publique sans passionner l'opinion. Il laisse encore dans l'ombre beaucoup de questions importantes. Sa véritable valeur à nos yeux c'est qu'il maintient et avoue hautement les actes les plus hardis du gouvernement. On a donc le droit de penser que ces grands actes recevront tous leurs développements et que le programme électoral de M. Commonfort sa tisfera plus amplement, sur ce point, les justes prétentions du parti libéral.

COUR SUPRÊME.

Voici jusqu'à présent les majorités obtenues par MM. Cole et Lea, candidats pour la place de juge de la Cour Suprême, dans les différentes paroisses composant le 2me district de la Cour Suprême.

	Cole.	Lea.
Orléans	368	
Jefferson	189	
St Charles		100
St Jean Baptiste		
St Jacques		
Ascension		250 rap.
Assomption	111	
Lafourche		
Terrebonne		
Ouest Baton Rouge	17	
Iberville		300 rap.
	885	650

M Cole aurait donc 235 voix de plus que son concurrent; et il reste à recevoir les bulletins de St Jean Baptiste, de St Jacques et de Lafourche. Le résultat est douteux, mais si les chiffres que nous reproduisons plus haut sont exacts, les chances sont actuellement en faveur de M. Cole.

RYNDERS.—On sait que le célèbre Rynders a été nommé par le président marshall des Etats-Unis à New-York. Le nouveau fonctionnaire est un des personnages les plus excentriques que renferme notre pays, et bien qu'il ne jouisse pas d'une irréprochable réputation de gentleman, nous ne serions pas étonnés qu'il fît un excellent marshall. C'est un homme déterminé et qui ne reculera probablement devant l'accomplissement d'aucun de ses devoirs. "Je veux, a-t-il dit, montrer comment doit se faire le service d'une place comme la mienne, et j'entends que tous ceux qui sont sous mes ordres, remplissent rigoureusement leur devoir. Je congédierai sur le champ l'employé qui refusera d'obéir strictement à mes ordres. S'il faut arrêter un esclave fugitif, je l'arrêterai; s'il faut empêcher un bâtiment négrier de mettre à la voile, je l'empêcherai, et je remplirai ce devoir avec plus de plaisir que le premier. Si des flibustiers essaient de violer les lois des Etats-Unis ils n'auront pas beau jeu avec moi. J'approuve la flibusterie, mais, comme je l'ai dit au Tabernacle, "mes opinions comme homme n'ont rien de commun avec mes devoirs comme fonctionnaire."

Rynders en entrant pour la première fois dans ses bureaux a dit aux employés qu'il se proposait de les mettre tous à la porte, à l'exception de deux d'entre eux qu'il garderait pour le guider et lui apprendre la routine des affaires.

ACCIDENT.—Le bateau à vapeur *David White* parti de notre port samedi pour Louisville, a passé le lendemain dimanche sur un radeau près de Tunica. Dix ou douze personnes se sont noyées. Le *David White* venait de prendre le bois dont le radeau était chargé et, ayant engagé une lutte de vitesse avec un autre steamer, s'éloignait avec empressement du débarcadère. L'accident doit être évidemment attribué à l'imprudence des officiers.

UN MEURTRIER DE QUATORZE ANS.—Les journaux du Canada publient les détails d'un meurtre affreux commis par un enfant de treize à quatorze ans, nommé James McGarrie. Celui-ci avait eu une querelle avec James McCull, un de ses petits camarades, âgé seulement de neuf ans. Brûlant de se venger il attira McCull dans le bois sous prétexte d'y aller chercher des pommes, et s'emparant d'une forte branche d'arbre, il en frappa sa victime à coups redoublés; puis, armé d'un tesson de bouteille il lui coupa la gorge et lui fit par tout le corps d'affreuses mutilations. Le meurtre consommé, le jeune assassin dépouilla le cadavre, fit un paquet de ses vêtemens, et s'en retourna tranquillement chez lui. McGarrie nia d'abord tout, mais il se décida plus tard à révéler les moindres détails de son horrible crime. L'assassin a été jugé et condamné à mort. Il a montré pendant les débats une impassibilité qui a révolté le juge, les avocats et les jurés et qui constate chez cet enfant l'existence des instincts les plus pervers.

M. MICHAEL TUOMEY, célèbre professeur de géologie, de minéralogie et de chimie appliquées à l'agriculture, à l'Université de l'Alabama est mort ces jours derniers.

SINISTRES. Cinq goélettes, une barque et deux sloops ont été jettés dernièrement sur les côtes du New-Jersey.

LIVRES NOUVEAUX.—La Librairie Nouvelle (107, rue de Chartres) annonce aujourd'hui le déballage d'un envoi considérable de nouveautés. Nous n'énumérerons pas à nos lecteurs tout ce que cet arrivage apporte de trésors contre l'ennui: ils trouveront à la LIBRAIRIE NOUVELLE toutes les plus récentes publications d'Alexandre Dumas, d'Eugène Sue, du bibliophile Jacob, d'Elie Berthet, de Paul Féval, de la comtesse d'Ash, de Saintine et autres; deux ou trois romans nouveaux de Paul de Kock, dont tout le monde médit, tout en le lisant, car tout le monde aime à rire un peu; puis aussi les derniers romans de Xavier Montépin, entre autres les *Filles de Plâtre* et la suite.—Nous avons ici un avantage sur la France, les *Filles de Plâtre* y ont été mises à l'index et interdites sous prétexte d'*excès de vérité* dans les peintures. C'est un de ces moyens adroits dont use parfois la magistrature ou la police pour attirer l'attention sur une œuvre qui, sans cela, passerait peut-être inaperçue. Il a suffi de cette interdiction pour exciter la curiosité, et on cite des gens qui, de Paris, ont été en Belgique pour lire les *Filles de Plâtre*. La Librairie Nouvelle en a reçu un bon nombre d'exemplaires: nous sommes certains pourtant qu'il n'y en aura pas assez.

BIBLIOGRAPHIE.—La Librairie Française, Vor. Hébert & Co, 149 rue Chartres, vient de recevoir par le *Black Warrior* un magnifique envoi de livres, au nombre desquels se trouvent d'excellents ouvrages de médecine, tels que: la Toxicologie d'Orfila—la Pathologie de Mouneret—les Œuvres d'Hahnemann—d'Hameman—de Jahr, etc. La littérature tient également une large place dans cet envoi, et les brochures de tous les genres y abondent. Nous y voyons en outre deux nouveaux petits volumes de Mericourt, Auber et Lechambeaudie, ainsi qu'un autre de Castille, le Prince de Talleyrand.

Les Ravel.—Cette excellente troupe remplit en ce moment un engagement au Théâtre St-Charles. La salle est comble tous les soirs. Les Ravel sont partout la foule.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVEE DU CANADIAN A PORTLAND.
Nouvelles d'Europe, DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.
Rupture entre l'Autriche et la Sardaigne.
L'ANGLETERRE ET LA PERSE.
CONCLUSION D'UN ARMISTICE.
INCENDIE D'UNE EGLISE A NASHVILLE.

Arrivée du Canadian.

New-York, 8 avril—Le steamer *Canadian*, parti de Liverpool le 25 mars, est arrivé à Portland avec des nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.

Le Niagara, parti de Boston le 11 mars est arrivé le 23 à Liverpool.

Autriche et Sardaigne.

Les avis apportés par le Canadian confirment le bruit déjà répandu du différend entre l'Autriche et la Sardaigne et annoncent que les relations diplomatiques ont été interrompues entre les deux pays.

Angleterre et Perse.

Un armistice a été conclu entre l'Angleterre et la Perse, en attendant que les négociations aboutissent.

Avis commerciaux.

Liverpool, 25 mars—Le marché aux cotons a été quelque peu languissant à la clôture: les prix n'ont pas varié. Les ventes des trois derniers jours se sont élevées à 18,000 balles.

Le marché aux céréales est très languissant et les transactions peu nombreuses. Toutes les qualités ont fléchi. Les provisions sont fermes.

Consolidés 93 1/4 au comptant.

Incendie d'une église à Nashville.

Nashville, 6 avril.—La nouvelle église du Dr Ferguson a été dévorée par les flammes ce matin. Ce sinistre est attribué à la malveillance. La perte est évaluée à $30,000.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 8 avril.—Le *Wm Morrison* est descendu hier soir à 11 heures; le *Philadelphia* et le *Yazoo Bell* ce matin à 8 heures.

[Suite des nouvelles par le Canadian.]

DISSOLUTION DU PARLEMENT.
LE DIFFEREND AVEC NAPLES.
Traité de commerce avec le Maroc.
LES MANUFACTURES EN FRANCE.
Le navire américain Adriatic.
IMBROGLIO HISPANO MEXICAIN.
ABOLITION DES DROITS DU SUND.
LA CONFERENCE DE NEUCHATEL.
La Chine, la Perse, le Japon, la Turquie.

ANGLETERRE ET NAPLES.—Avant la dissolution du Parlement, lord Palmerston, en répondant aux questions qui lui étaient adressées, a dit qu'aucune ouverture directe n'avait été faite par le gouvernement de Naples pour le renvoi des ambassadeurs. Toutefois, ce gouvernement a demandé indirectement si l'exil des prisonniers en Laponie pourrait être considéré comme suffisant. Lord Palmerston a ajouté que le gouvernement anglais ne saurait se considérer comme satisfait, attendu que les portes des cachots resteraient toujours ouvertes pour de nouveaux prisonniers.

TRAITÉ AVEC LE MAROC—Un traité de commerce, conclu dernièrement avec le Maroc, a été soumis aux chambres.

LE NOUVEAU PARLEMENT—Le gouvernement a fixé au 13 avril l'élection des membres du nouveau parlement.

LE DISCOURS DE M. BUCHANAN—La presse anglaise fait des éloges sur la modération du président Buchanan dans son discours d'inauguration.

FRANCE—Les dernières nouvelles des manufactures en France sont très favorables; mais elles se plaignent de ne pas recevoir de commandes de soieries des Etats-Unis.

En Algérie on a semé cette année un cinquième de plus de blé qu'précédemment.

Des lettres de Marseille du 18, disent que le capitaine du navire américain Adriatic, qui a été saisi par suite de sa collision avec le navire à vapeur Lyonnais a protesté contre le jugement qui pourrait rendre les cours françaises et demande à être jugé par un tribunal américain. Sa demande a été rejetée et l'affaire doit être décidée par le tribunal de commerce.

ESPAGNE ET MEXIQUE.—On disait à Cadix que le fort de Vera Cruz avait fait feu sur le steamer espagnol Ferrolana, et que les autorités n'avaient voulu donner aucune explication sur cet acte d'agression. On prétend aussi, que les Mexicains se targuent d'avoir le soutien des Etats-Unis.

LA CONFÉRENCE DE NEUCHATEL.—L'époque de la réunion des membres de cette conférence est fixée au 25.

LES POLONAIS.—La Porte a nommé une commission d'enquête pour répondre aux explications demandées par la Russie à l'égard de l'envoi de Polonais et de Tarcs en Circassie.

PERSE ET ANGLETERRE.—L'armistice conclue entre la Perse et l'Angleterre doit durer trois mois.—La guerre civile a éclaté en Perse.

ANGLETERRE ET JAPON.—La cause du différend entre les deux gouvernements venait du refus des Japonais de recevoir dans le port de Nunghai les steamers anglais, contrairement au traité; un navire ayant forcé le passage, l'empereur a lancé un décret ouvrant l'entrée des ports, mais interdisant aux équipages la liberté de pénétrer dans l'intérieur du pays.

CHINE.—Rien d'important de ce pays. Le boulanger de Canton qui avait empoisonné les pains, a été exécuté. Il prétendait avoir agi d'après des ordres.

LES DROITS DU SUND.—D'après le London Gazette, les droits du Sund seront abolis après le 15 avril.

LA MAISON LION & PINARD, au coin des rues Royale et Bienville, annonce plus loin un vaste assortiment de marchandises nouvelles de printemps et d'été, reçus par les navires *Forest State* et *Robert Sloman*, du Hâvre, et par les steamers *Empire City* et *Black Warrior*, de New-York. Cet arrivage comprend tout l'article de fantaisie, mercerie, verrerie, bonneterie, parfumerie, chinoiserie, cristaux, dentelles, ombrelles, parapluies, &c. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

Université de la Louisiane.—Les personnes suivantes ont reçu, lundi, leur diplôme de licenciés en droit: F B Abbington, R H Bradford, T J Castell, C W Carter, W B Close, F D Conrad Jr, E D Craig, C P DeLee, Benj. Deblieux, T C Ellis, G L Jones, J P Benoy, U d Hanse, Jas L Lane, E M Le Breton, J C Lewis, Paul Morphy, C H Railif, J J Slocum, J T Smith, W B Spencer, J L Torbert, E E Voorhies, T P White.

Hôpital de Charité.—Voici les noms des chirurgiens et médecins de l'Hôpital de Charité, élus pour six mois: Chirurgiens—Dr Stone, Dr Hunt, Dr Choppin. Médecins—Dr Jones, Dr Cenas, Dr Nott, Dr Wedderstrandt, Dr Penner, Dr Beard, Dr Brickell, Dr Thos. Pennison, Dr A Pennison, Dr Green, Dr Martin, Dr Boyer, Dr Cenas, Dr D'Aquin.

Instruction renvoyée.—Le recorder Solomon a renvoyé indéfiniment, par suite de l'absence de quelques témoins, l'interrogatoire de Robert Forbès et Wm Deno que le verdict d'un juri d'enquête accuse d'avoir trempé dans le meurtre de Gerobina Dimitry. Ils sont en prison.

Première Cour.—Le juri a acquitté Edward Jones, accusé d'assaut et batterie. Charles Jones s'est reconnu coupable de larcin.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Jacob Hansen trouvé flottant dans le fleuve, en face du quatrième district. Verdict: noyé par accident. Hanson est né en Norvège et avait 48 ans.

Une seconde enquête a été tenue sur le cadavre d'un blanc inconnu qu'on a trouvé flottant en face du quatrième district. Verdict: noyé. Le défunt paraissait âgé de 35 ans. Il était d'une taille de 5 pieds sept pouces et avait des cheveux cendrés.

Une troisième enquête a été tenue sur le corps de David Rodgers, trouvé dans un terrain de la rue Henderson, premier district. Verdict: congestion cérébrale. Rodgers est né en Irlande et avait 45 ans.

Une quatrième enquête a été tenue, au No 217, rue des Remparts, sur le corps de l'esclave Victoire. Verdict: hypertrophie.

Chronique des Campagnes.

CANAL DU LAC LÉRY.—Nous apprenons avec plaisir, dit le journal *St Bernard*, publié dans la paroisse de ce nom, que Le général Davis est sur le point de rendre parfaitement navigable son canal qui conduit au lac Léry; et qu'il compte le livrer aux chasseurs et aux pêcheurs de cette paroisse. C'est le plus court chemin pour aller aux lieux de chasse et de pêche.

[illegible]—M. François Chaix, un des citoyens les plus honorables de la paroisse St Charles, est mort subitement, lundi dernier.

[illegible] véritable tempête a [illegible] Baton Rouge dimanche [illegible] Pouagan s'est calmé le [illegible] n'est aperçu qu'il s'était formé [illegible] pendant la nuit. Le froid avait été un effet d'une intensité extraordinaire. Les pêchers ont été dépouillés de leurs fruits naissants et les feuilles des figuiers paraissent brûlées. On craint que la récolte de légumes ne soit également compromise.

VOL.—Un vol audacieux a été commis dernièrement à Napoléonville. Le malfaiteur a pénétré dans le magasin de M. F. Hébert, durant la nuit du 28 mars, a forcé une malle et a enlevé une somme de $146.

RÉCOLTES.—Le *Pionnier de l'Assomption* annonce que la prochaine récolte sera très forte. La canne a une magnifique apparence sur toutes les habitations.

[illegible]—On nous écrit de [illegible] 7 avril, que le juge Cole a reçu dans ce precinct 75 voix de majorité sur 121. Le juge Roman, candidat pour la cour de District n'a pas de concurrent. La majorité de Cole dans tous les precincts de la paroisse, moins deux, est d'environ 180 voix; elle s'élèvera peut être à 200. Il a eu à Thibodeaux, paroisse de la Fourche, 47 voix de majorité.

LA CANNE A TERREBONNE.—Dans la nuit du 5 au 7 courant, il y a eu une forte gelée dans la paroisse Terrebonne et la canne en a été quelque peu atteinte. [illegible]

Nouvelles du Mexique.

La goëlette *Terre*, arrivée mardi, nous a apporté des journaux de la capitale du Mexique jusqu'au 26 mars; nos liasses ne nous ont été remises qu'hier. Nous y puisons les faits suivants:

Les fonctionnaires ont dû prêter serment à la nouvelle constitution de la république. Plusieurs s'y sont refusés et ont été destitués. M. Ramon Alfaro est le seul des membres du conseil municipal qui ait refusé de prêter serment. Deux juges civils non assermentés, MM. Antonio Madrid et Hipolito Frera ont été remplacés, le premier par M. le licencié Justino Fernandez et le second par M. le licencié Manuel Inda. M. Flores Alatore, juge criminel, a proposé le problème suivant: Le gouvernement m'ordonne de jurer la Constitution, sous peine de destitution, et l'archevêque m'ordonne de ne pas la jurer sous peine de damnation; auquel croire? auquel obéir? Il y a, là, une question de compétence qu'un juge devrait être plus que personne en mesure de résoudre. Les trois juges de la cour supérieure du District qui ont refusé de prêter serment sont MM. Garcia Aguirre, Diaz Zimbron et Rodriguez Villanueva; M. le licencié Félix Velasco n'a pas juré non plus.

—La constitution a été jurée à Queretaro et à Morelia. Deux employés seulement ont refusé de prêter serment.

—La Constitution a été jurée également à Tlalpam, dans le district, le dimanche 22 du courant, avec une grande solennité.

—M. Fermin Gomez Farias a été nommé trésorier de la douane de Mexico, aux lieu et place de M. Pagaza, non assermenté.

—M. Mariano Riva Palacio, gouverneur de l'Etat de Mexico, est reparti pour Toluca après un court séjour dans la capitale.

—Le *Conservador* de Puebla a déjà proposé M. Ignacio Comonfort comme candidat à la présidence constitutionnelle de la république. La presse de la capitale ne s'est pas encore occupée de la grave question des candidatures présidentielles.

M. Garcia Conde est le candidat libéral proposé pour le gouvernement de Puebla.

MM. Munoz Ledo, Jose de la Luz Rosas et Manuel Doblado sont les compétiteurs principaux au gouvernement de Guanajuato. M. Munoz Ledo est porté par les conservateurs, M. Doblado par les libéraux.

—Le correspondant du *Monitor* décrit de la manière suivante la situation de Puebla:

"La loi d'amortissement sommeille, la loi d'intervention est paralysée, le trésor en banqueroute, les employés sans paie. A la tête des villes de l'Etat, des hommes hostiles à la liberté; les chemins infestés de voleurs, le commerce aux abois, les manufactures arrêtées. Les artisans émigrent et vont porter leur industrie à Jalapa et Orizaba. En un mot, tout est désorganisé—la confiance publique nulle part, la pauvreté partout—et pas une ombre d'espoir de voir la situation s'améliorer."

—M. le colonel Cuesta a eu, le 10 du courant, une rencontre avec les indiens révoltés de Tecatitlan; les indiens ont été déroutés après une perte assez considérable. Leur chef a été fait prisonnier et fusillé après avoir reçu les derniers secours spirituels. Le bataillon Comonfort a eu l'honneur de cette journée. Il s'est replié de Tecatitlan sur Ciudad Guzman où il a été chaudement accueilli par la population.

—Le gouvernement suprême a ordonné que plusieurs ingénieurs commençassent le tracé de la nouvelle route de Tampico qui doit passer par la Sierra.

—Il n'a été adopté, au Nuevo-Leon, aucune mesure pour l'exécution de la loi du 25 juin. Depuis longtemps cet Etat ne nous offre que des anomalies; encore ne sommes-nous pas au bout!

—M. le général Alvarez, de Colima, ayant été averti que les indiens de Mazamitla se préparaient à faire un mouvement sur Jalisco pour y renforcer les révoltés de leur caste, a donné l'ordre à M. le colonel Mariano Cuesta de marcher à la rencontre des indiens. M. Cuesta aura sous son commandement le bataillon Comonfort. Les débris de Beltran sont déjà occupés par un détachement de ce bataillon.

—On parlait depuis quelques jours du prochain élargissement du général Traconis. On assure aujourd'hui que le général est malade et qu'il a demandé à se faire soigner chez lui, sous caution. Le procès des hauts employés de Puebla se poursuit lentement; s'il faut croire ce qui en a transpiré dans le public, l'ex-gouverneur et commandant-général serait bientôt renvoyé de l'accusation, à la suite d'une déclaration de non lieu.

—On écrit de Veracruz, que, suivant les derniers avis de Minatitlan, les habitans de Juchitan ont eu deux rencontres successives contre ceux de Tehuantepec; qu'il y a eu de chaque côté un grand nombre de morts et que les habitans de Tehuantepec ont eu l'avantage, grâce aux fortifications de leur ville. Ces rixes déplorables suscitées par la haine que se porte mutuellement les deux populations avaient interrompu les communications entre le Mexique et Guatemala, et même entre Tehuantepec et Minatitlan.

La contagion belliqueuse avait, ajoute-t-on, gagné les travailleurs du chemin de l'isthme qui s'étaient révoltés, faute de solde et de vivres, contre leurs directeurs qui s'étaient échappés au plus vite. Il paraît que 160 de ces travailleurs s'étaient déjà embarqués pour les Etats-Unis; 80 autres s'étaient rendus à Veracruz.

—Suivant la *Cronica* de Queretaro, M. Juan N. Llaca, frère Miguel Loaria, MM. Antonio Trigueros, Lorenzo Velasco, Antonio Villerias et Pascual Fragoso ont été amnistiés par le gouvernement suprême.

LA VILLE DE CANTON.

Le *Morning Advertiser* publie sur Canton les détails suivans: Le port de Canton est bordé par deux villes: la ville chinoise et la ville tartare, qui sont séparées l'une de l'autre par une muraille. Le tout est encore environné d'une muraille de 60 pieds de haut couverte de verdure, de plantes rampantes et de buissons. A l'intérieur se trouve Canton, amas informe de petites maisons entremêlées d'arbres, mais n'offrant ni belles rues, ni places, ni aucune construction architecturale remarquable.

La ville a neuf milles anglais de circonférence. La population qui habite les maisons est de 400,000 âmes, celle qui habite les barques est de 60,000, et la population des environs est de près de 200,000. Il y a de deux à trois cents Européens. De même que dans les villes turques, chaque profession est exercée dans une rue particulière. Il y a une rue pour les verreries, une pour les soies, une autre pour les docteurs, une quatrième pour les approvisionnements de bouche, et ainsi pour tout le reste.

Toutes les maisons se trouvent de petits temples construits dans le même style que les autres bâtiments. Les boutiques sont ouvertes le jour en enlevant le devant de la maison jusqu'au niveau du sol. Les marchandises sont exposées dans des boîtes à compartiments, ou bien elles sont répandues sur des tables derrière lesquelles les marchands sont assis et travaillent.

Les provisions surtout sont disposées avec beaucoup d'élégance. Un escalier étroit conduit à l'étage supérieur de la maison, qui forme l'habitation du marchand et de sa famille.

—Un homicide, commis par une femme, dans des circonstances étranges, est raconté par le *Journal de la Corse*:

"Le nommé François Leandri, dit *Pechiolo* [grêlé], de la commune de Zicavo, aimait éperdument la nommée Marie-Julie Bianconi, de la même commune; celle-ci, au contraire, témoignait une grande aversion pour ce prétendant.

"Les parens crurent mettre fin aux assiduités de l'un en la mariant avec une autre femme, et Marie-Julie de son côté fut unie à un parent, aussi du nom de Bianconi.—Mais l'ardente passion de Leandri ne put s'éteindre; bientôt il chassa de chez lui sa femme, bien que déjà elle lui eût donné un enfant, et il continua ses assiduités auprès de l'objet de son premier amour.

"Le 21 février, il apprend que Marie-Julie est seule chez elle, et il conçoit le projet d'attenter à son honneur, quoique celle-ci soit enceinte de huit mois. A onze heures du soir, il parvient, à l'aide d'un couteau, à pratiquer une ouverture à la fenêtre de la chambre de Marie-Julie; pendant, ce temps, celle-ci, la lumière d'une main et le pistolet de l'autre, suit les progrès de l'assaillant, qui déjà a pu introduire moitié de son corps: [illegible] lui dit-elle, ou je te tue.—Non, [illegible] Leandri, il faut que tu sois à moi." Marie Julie n'hésite plus, le coup part et traverse l'obstiné de part en part; mais il se débat encore; la femme craint d'avoir manqué le coup, elle pose la lumière et le pistolet, elle saisit une hache et en assène quelques coups sur le corps du malheureux Leandri, qui reste à demi-pendu sur la fenêtre. Puis elle appelle au secours. "Appelez la gendarmerie, dit-elle, je viens de tuer un homme!" La gendarmerie arrive, en effet, et alors seulement elle ouvre la porte de sa chambre et se constitue prisonnière. Marie-Julie, qui a atteint son neuvième mois de grossesse est en ce moment à l'hospice civil d'Ajaccio."

FEUILLETON.

LA JEUNE ALLEMAGNE OU LES YEUX DE MA TANTE.

XXX.

LE SOUPER CHEZ LE NOTAIRE.

Oswald s'arrêta devant une porte proprement peinte en bois d'orme, il en souleva le marteau de cuivre, net et luisant comme de l'or; la porte s'ouvrit et Oswald aperçut une étude, dans laquelle travaillaient et venaient de travailler quatre jeunes clercs d'autant plus joyeux et de bonne humeur que la journée était finie et que cinq heures, sonnant en ce moment à l'horloge du village, annonçaient pour eux l'heure du retour dans leurs foyers.

—Monsieur le notaire? demanda le nouvel arrivant.

On lui indiqua une porte noire à droite. Oswald s'y dirigea et aperçut l'intrépide Godfried au milieu de son cabinet comme au milieu d'un champ de bataille: il était entouré de paperasses; il y en avait sur son bureau, sur les chaises, sur les planchers, et le parquet en était jonché. Cinq heures avaient sonné et cependant, pour l'infatigable notaire, il n'y avait pas encore de repos. Au bruit de la porte qui s'ouvrait, il leva la tête et poussa un cri de joie; puis, un contrat de vente à la main et la plume sur l'oreille, il s'élança au-devant de son ami et le pressa dans ses bras. Un instant après, [illegible]

—C'est toi! [illegible]

[illegible] notaire, avec bonté, à [illegible] qui accourait, Charlotte, [illegible] de Rosenberg vient me demander [illegible] Soigne-toi bien, et donnez-nous ce que tu as de mieux; il s'agit ici de [illegible] ta bonne mine, mon cher, et puis, continua-t-il, tu prépareras pour lui la plus belle chambre, celle du premier. Maintenant, [illegible]

—Maintenant, lui dit Oswald en lui serrant la main, je ne demande qu'une chose... j'avais besoin de repos et de bonheur.

—Et tu as trouvé tout cela... tu as bien fait, je m'occupais de toi; voici toutes mes études, les titres de toutes nos propriétés. J'ai cru que je ne finirais pas de les parcourir; c'est énorme!... Nous avons des bois, des maisons, à Prague et à Vienne, des terres dans toute l'Allemagne, et l'argent sur toutes les banques de l'Europe; il y en a pour six millions.

—C'est trop!

—Oui, car tout cela ne profite à personne; le général écoutait rarement mes avis: aussi sont mal gérés, mal administrés et les capitaux sont mal placés, tu emploieras cela autrement. Comme tu me le disais autrefois, tu établiras des usines et des fabriques en Styrie et en Moravie. Grand seigneur, tu deviendras fabricant, tu feras travailler les ouvriers, les tenir du pays, tu doubleras la tienne, en faisant la fortune [illegible] faire de nouveaux heureux; voilà comme j'entends le libéralisme.

—Et moi aussi! s'écria Oswald.

—A ces conditions-là, Monsieur le comte, je te permets d'être républicain et plus encore. Partage tant que tu voudras, partage avec tout le monde, personne ne s'en plaindra; mais j'ai besoin avant tout de ta signature pour une foule d'actes; il me faudra ta procuration pour beaucoup d'autres.

—Nous avons le temps.

—Non pas; il ne faut jamais, ou fait d'affaires, remettre au lendemain.

Et Oswald aurait eu grand'peine à se soustraire au zèle actif de son ami, quand, par bonheur, Charlotte vint annoncer que le souper était servi.

Dès ce moment, Godfried consentit à faire trêve aux affaires. Quel bon repas que celui de deux amis, qui, depuis longtemps séparés, se retrouvent enfin en face l'un de l'autre, sans témoin, sans importun! Quelles douces causeries! que de souvenirs! une question n'attend pas l'autre! tous deux souvent parlent ensemble. N'importe, tous deux s'entendent, se comprennent, et puis on a le bonheur de recommencer deux ou trois fois le même récit; et puis, au dessert, le plaisir de trinquer ensemble, au passé, au présent, à l'amitié! Quel délicieux repas! fut-il même mauvais celui de Charlotte était excellent, et le vin des meilleurs crûs de Bohême; un vin des coteaux de la Moldau, le Kaohety, qui le disputa au bourgogne pour le bouquet. Depuis une heure on ne mangeait plus, et le souper durait encore.

On pense que dans la conversation des deux amis, M. Niklaus et Fridoline n'avaient point été oubliés. Oswald avait raconté à son ami tous les détails qui avaient précédé son départ de Dresde: la lettre qu'il avait écrite au brave commerçant et la demande formelle qu'il lui avait faite de la main de sa fille.

—Tu as bien fait, s'écria Godfried. Tu n'as pas besoin de fortune, et puisque elle est jolie et que vous vous aimez, c'est bien à toi de récompenser ainsi le désintéressement du père et l'affection de la fille. Vos sentimens et vos opinions sont les mêmes, tant mieux! J'en conclus que, pour nos projets d'industrie, de manufacture et de fabrique, Fridoline et son père, et le brave commis, M. Jérémie, te feront plus de profit qu'une duchesse de la cour et toute sa noble famille. Quand les verrons-nous?

—D'ici à quelques jours ils arriveront au château.

—Bien! nous veillerons à ce que tout soit en ordre et disposé pour les bien recevoir. Je m'en charge, et nous ferons à la petite marchande une réception de princesse.

—Demain, dit Oswald, nous visiterons ensemble les domaines.

—A vos ordres, monsieur le comte.

En ce moment, onze heures sonnèrent à l'horloge du château: Onze heures! dirent ensemble les deux amis, ce n'est pas possible! C'était vrai cependant.

—Allons, dit Godfried, il faut être raisonnable, car demain à six heures je dois être le premier descendu dans l'étude; c'est mon usage. Je vais avoir l'honneur de conduire monsieur le comte à son appartement.

Il prit un des flambeaux qui étaient sur la table, quitta la salle à manger et traversa son cabinet. Il s'arrêta près de son bureau, et, y prenant trois liasses de papier, te lèves-tu de bonne heure? dit-il à Oswald.

—Comme toi, avant six heures.

—Eh bien! si tu n'as rien de mieux à faire, déchiffre cet amas de lettres que j'ai réunies sous le titre de *Correspondances* et dont je n'ai pas encore eu le temps de m'occuper; mais, je soupçonne que ce n'étaient des papiers de famille, je n'ai voulu en charger aucun de mes clercs, et je te les ai réservés.

Le numéro 1 renferme les lettres recueillies par moi dans l'inventaire de M. Labenski; le numéro 2, les lettres trouvées par moi dans le secrétaire de la comtesse, et le numéro 3, tous les papiers intimes du général. Si tu y découvres quelques renseignements utiles pour nos affaires d'intérêt, tu en prendras note et nous en causerons.... Mais voici ton appartement. Bien!.... Charlotte a fait un grand feu. J'espère que le lit te paraîtra bon et que tu dormiras bien sous le toit de l'amitié.

—Et moi, j'en suis sûr.

—Bonsoir, mon ami.

—Bonsoir.... à demain.

Oswald entendit le notaire descendre les marches de l'escalier, il ferma sa porte et Godfried ferma la sienne. Godfried se déshabilla au coin du feu, puis s'étendit dans son lit; un instant après il s'endormait du sommeil du juste, et un profond silence régna dans la maison du notaire.

(*A continuer.*)

EUGÈNE SCRIBE.

CANDIDATS.

Messieurs les Editeurs—Veuillez annoncer M. [illegible] comme candidat à la place de Juge de Paix de la Quatrième Cour, sujet au choix de la Convention du Parti Américain. PLUSIEURS VOTANTS.

Je suis candidat à la place de JUGE de la 4me Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans. ALFRED BOHN.

Vous êtes prié d'annoncer dans votre journal que M. FREDERIC BUISSON est candidat à la place de Quatrième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans. De la part de ses nombreux amis.

MORT AUX RATS ET AUX RAVETS. Le véritable destructeur des rats et des ravets, de Wilson, est garanti le meilleur qui ait jamais été inventé. [illegible] J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

Guérison du Bégaiement.—Le bégaiement est une véritable torture morale pour ceux qui en sont affligés, et les victimes de ce vice d'organisation sont d'autant plus malheureuses que leurs efforts ne servent qu'à l'accroître. Le professeur J. H. LEWIS, de la Virginie qui se trouve en ce moment à la Nouvelle-Orléans, guérit le bégaiement par un procédé infaillible et dont plus d'un bègue de notre ville a déjà éprouvé les salutaires effets. On peut le consulter à l'hôtel d'Orléans, No. 151 rue de Chartres. [illegible]

Le Dr ROBACK A CINCINNATI—Ce célèbre professeur [illegible]

LA LANGUE ANGLAISE!
La plus nécessaire, et la plus répandue de toutes les langues, est sans contredit
L'ANGLAIS.
[illegible] TANT D'AUTRES LOCUTIONS VICIEUSES [illegible] du Prof. Brette, 18 rue St. Charles.

La langue Espagnole.
La plus facile à apprendre et la plus agréable à parler [illegible]

UN MOIS SEUL
[illegible] C'est à l'Etablissement du Prof. Brette, 18, RUE ST-CHARLES, 18. [illegible] l'anglais, l'espagnol et le français.

ATTENTION.

Linge fait, Chemises, Mouchoirs, Pantalons, [illegible] 10 heures A. M. au magasin de H. Feydahl & Co, No 26, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

Marchandises avariées, Habillements, Chemises, Chapeaux de paille, etc. [illegible]

TOMBOLA DE $600, à 50 cts le billet. [illegible]

LOTERIES DE SWAN
TIRAGE TOUS LES SAMEDIS.
Gros Lot, $50,000!
Prix du billet, $10 seulement.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Capital au complet... $300,000
[illegible] A. CHIAPELLA, Président. JULES DOLHONDE, Secrétaire.

Habillements d'été. F. MALARD & Cie. Nos 58 et 60, rue du Canal, enc. Vieille Levée.

A l'établissement colossal de ALFRED MUNROE & Co. No 34, rue des Magasins.

PIANOS—PIANOS—PIANOS. A. ELIE & CHARBAIGNAC, ANCIENNE MAISON BENOIT, 78...RUE DE CHARTRES...78.

E PUR SI MUOVE. Le monde marche! Par Eugène PELLETAN. En vente à la Librairie-Nouvelle. 107, Chartres.

CHATEAU GISCOURS. 200 Caisses provenant des vignobles de J. PESCATORE [illegible] SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier.

Confiserie et Patisserie. P. CONSTANS.

E. A. TYLER, No 110, rue du Canal.

COLLEGE DE ST-VINCENT du Cap. Girardeau, Etat du Missouri.

BAREGES A VOLANTS. 500 ROBES [illegible]

TOMBOLA. [illegible]

OFFICIEL. Bureau des commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle Orléans. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1857. [illegible] CHAS. M. WATERMAN, maire. THOS. THEARD, contrôleur. ADAM GIFFEN, trésorier. [illegible] O. DE BUYS, Secrétaire.

AVIS. Dissolution de Société. [illegible] P. BOISSONNEAU, J. LHEZ. Nouvelle-Orléans, 6 avril 1857. PAUL BOISSONNEAU.

Théodore Danziger. [illegible] TRÉODORE DANZIGER.

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES. [illegible] P. LEVEBVRE, rue de Chartres, 76.

Nécromancie et Phrénologie. [illegible]

[illegible]